

## Communiqué de presse

# Politique agricole à partir de 2022 – importante aussi pour le secteur de transformation de la viande

Sihlquai 255  
Postfach 1977, 8031 Zürich  
info@sff.ch  
Tel. +41 (0)44 250 70 60  
Fax +41 (0)44 250 70 61

## PA 22<sup>+</sup> – le rejet ne serait pas judicieux, mais des corrections importantes sont absolument nécessaires

Zurich, le 8 mai 2020 – Etant donné les prochaines votations populaires portant sur les deux initiatives sur les pesticides, et bien qu'à l'heure actuelle elle ne puisse voir aucune nécessité suffisante pour les modifications légales proposées, l'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSUV) considère qu'il ne serait pas judicieux de rejeter le message concernant la politique agricole à partir de 2022 (PA 22<sup>+</sup>) approuvé par le Conseil fédéral le 12.2.2020. En cela elle prend le contre-pied d'autres milieux intéressés. A son avis le projet nécessite en revanche encore d'importantes corrections et adaptations qui devront être introduites par le parlement fédéral.

Lors de sa dernière séance, et parce qu'il considère les conséquences potentielles de la PA 22<sup>+</sup> comme importantes pour son secteur d'activité également, le Comité central de l'UPSUV a approuvé une prise de position présentant l'optique de la branche de transformation de la viande. Il reconnaît la nécessité de mettre en évidence des alternatives telles que proposées dans le plan d'action pour les produits phytosanitaires dans le but de faire barrage aux deux initiatives sur les pesticides qui doivent clairement être rejetées. Mais il considère comme au moins aussi importantes **les tensions croissantes entre la viabilité des différents écosystèmes et l'approvisionnement en aliments de haute qualité pour la population en augmentation dans ce pays.**

L'UPSUV est d'avis que le recentrage vers l'écologie tel que choisi par le Conseil fédéral provoquerait **une sérieuse remise en question du véritable objectif d'une économie agricole et alimentaire productrice** – une situation qui pourrait entraîner des hausses massives sur les prix des matières premières indigènes, et par conséquent des prix plus élevés pour les produits fournis aux consommatrices et consommateurs. Et ceci alors que l'on constate que la crise actuelle du coronavirus a justement mis clairement en évidence une réévaluation équilibrée de l'importance du système de notre économie agricole et alimentaire pour l'approvisionnement local du pays. La révision doit par conséquent tenir compte du fait que l'extensification de l'économie agricole et alimentaire

du pays telle que proposée par le Conseil fédéral – p.ex. par un abaissement de la production de calories, resp. la réduction de 3 à 2.5 unités de gros bétail fumure par hectare – abaisserait le taux d’approvisionnement indigène. Ceci entraînerait une **augmentation des importations de denrées alimentaires**, associée à un transfert vers l’étranger des problèmes environnementaux que nous cherchons à éviter chez nous. Dans ce contexte, et sachant également que le Conseil national a rejeté ce point le 4.6.2018, l’UPSJV ne parvient toujours pas à comprendre que l’aspect de l’ouverture des marchés, resp. de la mise en réseau transfrontalière des marchés, reste exclu du message en question.

L’UPSJV se réjouit néanmoins que, dans ce message, le Conseil fédéral se soit **écarté de son intention première de supprimer à nouveau la prestation en faveur de la production suisse pour les importations de viande ainsi que diverses autres mesures de désengorgement du marché**. Il n’est cependant pas compréhensible que la création, en soi raisonnable, d’un réseau d’innovations et de compétences pour la santé animale doive être financé exclusivement par les contributions à l’élimination en faveur des abattoirs situés en aval de l’agriculture et, il faut aussi le relever, sans tenir compte du secteur laitier.

Le rejet porte également sur la diversification prévue des activités proches de l’agriculture, car cette mesure cimenterait encore un peu plus **l’inégalité de traitement envers d’autres secteurs de l’artisanat** tels que les boucheries-charcuteries, les boulangeries, etc. Contrairement au Conseil fédéral l’UPSJV est d’avis que la mise en œuvre de la PA 22+, à l’inverse de toutes les tentatives et de toutes les affirmations politiques, entraînera **une nouvelle extension du fardeau administratif** pour les différentes entreprises ; la seule lueur d’espoir dans ce cas pourrait être représentée par l’orientation vers plus de contrôles basés sur le risque au lieu de contrôles globaux.

### **Pour plus d’informations**

- Prise de position de l’Union Professionnelle Suisse de la Viande à propos du message du Conseil fédéral relatif à la Politique agricole à partir de 2022 (*en allemand seulement*): [www.sff.ch/de-wAssets/docs/stellungnahmen/2020\\_05\\_08AP22-PositionspapierSFF.pdf](http://www.sff.ch/de-wAssets/docs/stellungnahmen/2020_05_08AP22-PositionspapierSFF.pdf)

### **Contacts médias:**

Dr. Ruedi Hadorn, Directeur de l’Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSJV,  
Tél.: 044 250 70 60, Fax: 044 250 70 61, mail: [r.hadorn@sff.ch](mailto:r.hadorn@sff.ch)

Service de presse: Huber & Partner PR AG, Peter Zimmermann,  
Tél.: 044 385 99 99, Fax: 044 385 99 95, mail: [contact@huber-partner.com](mailto:contact@huber-partner.com)